

ASSEMBLÉE NATIONALE

11 juin 2014

BIODIVERSITÉ - (N° 1847)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CD191

présenté par
Mme Gaillard, rapporteure

ARTICLE 9

À l'alinéa 22, après le mot :

" collectivités ",

insérer le mot :

" territoriales ".

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.